

Zones d'accélération des énergies naturelles renouvelables

ZAENR concernant :



- l'énergie solaire d'origine photovoltaïque
- l'énergie solaire d'origine thermique,
- la géothermie,
- les pompes à chaleur aérothermique,
- la valorisation de l'énergie fatale
- le biogaz (méthaniseur),
- la biomasse

